



## PRIX DU COLLOQUE PERSPECTIVE 360 - 2019



### Caroline TANGUAY

Etudiante en Maîtrise en aménagement  
option Ville, territoire, paysage

> valeur 500\$

### Randonnée pédestre et aménagement de sentiers en terres privées : les pratiques et représentations de la propriété foncière à l'épreuve de l'accessibilité territoriale

Les adeptes de randonnée aiment pratiquer leur activité près de leur domicile, de sorte que les espaces publics de nature localisés à proximité des zones denses atteignent parfois les limites de leur capacité d'accueil. Des gestionnaires de réseaux pédestres collaborent avec des propriétaires pour développer des sentiers sur des terrains privés. Les servitudes de passage demandées sont toutefois difficiles à obtenir et à conserver. Le désaccord avec le passage des randonneurs et la fermeture des lots autrefois ouverts au public illustrent la progression, dans les pratiques comme les représentations, du caractère exclusif de la propriété. À l'opposé, ouvrir un terrain privé aux marcheurs matérialise une conception de la nature comme bien commun, un sentiment de responsabilité face à la communauté et une conception inclusive de la propriété. Les gestionnaires et les randonneurs qui demandent l'accès revendiqueraient une conception décloisonnée de la propriété et une vision du territoire comme espace partagé. La recherche vise à cerner les pratiques et représentations de la propriété foncière des acteurs qui concèdent, refusent ou retirent de droits de passage aux gestionnaires de réseaux pédestres : (1) Quelles sont les pratiques et représentations de la propriété? (2) Comment influencent-elles le maintien d'un droit de passage, son refus ou son retrait? (3) Comment l'aménagement de sentiers pédestres et le passage des randonneurs mettent-ils les pratiques et représentations de la propriété à l'épreuve? Cette recherche de nature exploratoire utilisera une approche qualitative. Une préenquête auprès de gestionnaires de réseaux pédestres permettra de mieux connaître leurs préoccupations quant à l'obtention et la pérennisation des droits de passage. Les réseaux pédestres qui formeront le terrain de l'étude seront identifiés. Puis, des entrevues semi-dirigées et des parcours commentés seront menés avec une dizaine de propriétaires. En comblant des lacunes sur le plan des connaissances des pratiques et représentations des biens fonciers privés, cette recherche mettra en lumière les principaux leviers et obstacles à l'obtention et au maintien de droits de passage. Des recommandations seront transmises aux gestionnaires pour les aider à mieux tenir compte des besoins des propriétaires, contribuant à pérenniser les réseaux.